

DELEGATION DE Madame Anne BREZILLON

D-2013/574
Diversité. Attribution d'aides en faveur des associations.
Adoption. Autorisation.

Madame Anne BREZILLON, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de sa politique générale, la Ville de Bordeaux encourage la promotion d'une politique transversale en direction des associations qui agissent en faveur de la diversité.

Cette action s'articule autour des axes suivants :

- la mise en valeur de la diversité bordelaise,
- la sensibilisation et les actions en faveur du bien vivre ensemble,
- le soutien aux actions mémorielles.

Je vous propose de procéder à l'affectation des crédits en faveur des associations, ce qui représente un montant total de 5600 euros.

Ces propositions s'établissent comme suit :

Associations / Bénéficiaires	Objet	Montant
RAHMI – Réseau Aquitain sur l'histoire et la mémoire de l'immigration	Promotion et développement d'actions pour la mémoire et l'histoire de l'immigration	800
Groupement des parents catholiques des élèves de l'enseignement public de la Gironde -	Organisation d'un voyage culturel regroupant des jeunes de trois communautés inter religieuses	1200
SOS RACISME GIRONDE AQUITAINE	Actions de sensibilisation contre le racisme et les discriminations	1000
Association Cinéma Africain Promotion	Organisation des 12 ^{ème} Rencontres Cinématographiques Africaines	800

Association des stagiaires et Etudiants Africains en France - ASEAF	Organisation de colloques autour de l'Afrique	800
Arts et Communication du Monde – A.C.M.	Projection documentaire en hommage à Aimé Césaire	1000

Les dépenses ci-jointes sont prévues au Budget Primitif de l'année 2013, Promouvoir l'égalité, Compte 6574 - Rubrique 422.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- verser pour chaque association bénéficiaire une subvention dont le montant est détaillé dans le tableau ci-dessus.

ADOpte A L'UNANIMITE

MME BREZILLON. -

Monsieur le Maire, mes chers collègues, dans le cadre de notre soutien en faveur de la diversité culturelle et du bien vivre ensemble dans notre ville je vous propose dans cette délibération d'accompagner les actions portées par des associations bordelaises.

Elles sont des maillons indispensables à une meilleure connaissance réciproque et au respect mutuel entre toutes les composantes de notre cité.

Ces associations contribuent au travail de mémoire, elles luttent contre les discriminations, confortent le dialogue inter-religieux notamment auprès des jeunes, elles font connaître et partagent leur culture. Je vous remercie.

M. LE MAIRE. -

Y a-t-il des questions là-dessus ?

Pas de problèmes ?

Pas d'oppositions ?

Merci.